

UNIS
POUR LES
FAMILLES

**RAPPORT D'ACTIVITÉS
ET D'ORIENTATION
UDAF DES HAUTES ALPES**

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
SAMEDI 21 MAI 2022
CHORGES**



Udaf
Hautes-Alpes

RAPPORT MORAL ET D'ORIENTATION



Je remercie le conseil d'administration de m'avoir confié la responsabilité de la présidence, je mesure l'ampleur de la tâche et les devoirs qui m'incombent. Dans la continuité de Mylène ARMANDO je souhaite répondre pour le mieux aux missions de l'Udaf, notamment donner avis aux pouvoirs publics sur les questions d'ordre familial et leur proposer des mesures conformes aux intérêts matériels et moraux des familles.

Je souhaite rendre hommage au travail effectué lors des dix-huit ans de présidence de Mylène ARMANDO qui a permis de faire reconnaître l'engagement et le travail de l'Udaf. Durant son mandat, elle a initié les débats de société qui impactent les familles dans leur quotidien, des travaux ont été organisés avec tous les acteurs du territoire, des interpellations, des propositions et des motions issues de ces travaux ont été transmises aux institutions, aux collectivités territoriales, aux associations et à tous nos partenaires. J'ai pu mesurer, lors de mes entretiens avec les élus locaux et les services de l'État, que ces travaux donnaient une légitimité et une crédibilité à notre Udaf. Merci Mylène, je m'engage à perpétuer ces travaux qui portent la voix des familles, je souhaite m'engager à l'entendre, alors que pour des raisons structurelles et statutaires elle n'est pas audible aujourd'hui.

2021 a été une année prolifique pour la mise en place de nouveaux services pour les familles.

En avril, « Familles gouvernantes » s'est mis en place pour 4 hommes en colocation accompagnés d'une maîtresse de maison. Je rappelle que ce dispositif a pu voir le jour grâce au soutien financier accordé par le conseil d'administration de 30 000€ par an pendant 3 ans. Ce projet était en gestation depuis 15 ans, aujourd'hui nous pouvons être fiers des résultats, ces personnes ont retrouvé une place sociale, une dignité, peuvent se projeter sur leur avenir.

En janvier, nous avons recruté un médiateur numérique. « L'@telier connecté », l'espace numérique de l'Udaf, a été ouvert aux personnes sous mesure de protection ou accompagnées par une mesure judiciaire d'aide à la gestion du budget familial. Ces personnes sont souvent concernées par la fracture numérique et n'ont pas la faculté de faire une démarche en ligne. C'est initialement pour ce public que « L'@telier connecté » a été mis en place. Au dernier trimestre, le service s'est ouvert aux adhérents des associations familiales.

En mars, le Point conseil budget a débuté son activité grâce à l'attribution de 2 labels. Ce service répond aux demandes de soutien et d'accompagnement des personnes fragilisées suite à un accident de la vie qui impacte la vie familiale, sociale et professionnelle. Celles-ci sont informées sur leurs droits, bénéficient de conseils personnalisés, d'un diagnostic budgétaire et d'un plan d'action suivi d'un accompagnement. Fin 2021, l'attribution d'un troisième label va nous permettre d'étendre ce service sur l'ensemble du territoire du département.

La vie de notre réseau

Les associations familiales adhérentes constituent le socle de la représentativité de l'Udaf dans notre département. Le lien avec elles doit être vivant, organisé et fort.

Depuis 2 ans le contexte sanitaire n'a pas favorisé les rencontres, nous n'avons pu continuer la dynamique du développement associatif, nous devons la reprendre. L'adhésion de nouvelles associations dans des secteurs très différents enrichira l'Udaf, nous permettra d'entendre et de représenter un plus large panel de familles. Pour cela nous devons continuer à prospecter. Une relation de confiance et d'intérêt commun doit unir les associations familiales et l'Udaf. Une réciprocité existe, les associations qui œuvrent au soutien des familles localement, l'Udaf qui représente et porte la parole des familles. L'accompagnement et l'animation de notre réseau devrait faciliter son appartenance. Il faut réactiver les associations en sommeil, il nous faut mettre toutes nos compétences aux services de ces associations afin de leur donner un nouvel élan. 5 nouveaux membres ont intégré le conseil d'administration de l'Udaf, c'est une grande satisfaction, le bureau s'est enrichi de 3 nouvelles administratrices.

Les services de l'Udaf

2021 représente pour le service de la protection des majeurs une deuxième année difficile. Crise sanitaire, arrêts de travail et temps partiels thérapeutiques, 1ère année de fonctionnement de la nouvelle organisation du service, intervention de plusieurs mois auprès de l'Udaf des Alpes de Haute-Provence de Philippe HEBRARD et Jean Didier GIRARD : la conjonction de ces facteurs démontre les difficultés rencontrées entre la réalisation des missions des services et la qualité de vie au travail. La création de nouveaux services augmente le taux d'encadrement et la charge de travail des services supports. Il me paraît opportun pour les années à venir de graduer cette montée en puissance. Je ne mets pas en cause la mise en place de ces services attendus depuis longtemps.

La vie des familles

Nous saluons la mise en place du comité départemental des services aux familles appelé de nos vœux. En effet, le conseil d'administration de l'Udaf a adopté une motion le 11 décembre demandant à la préfète des Hautes-Alpes que la mise en place du CDSP se fasse en 2022 dans les délais prévus et que le prochain SDSF fasse l'objet d'une réelle concertation avec les acteurs de terrain dont l'Udaf en sa qualité de représentante officielle des familles du département.

Nous œuvrons pour prendre toute notre place dans le nouveau conseil d'administration de la Caisse commune d'assurance maladie. Je remercie Delphine RICHIER cheffe de file Udaf des représentants de la CAF/CPAM et son équipe pour leur engagement dans l'intérêt des familles.

La convention d'objectifs avec l'UNAF

Les membres du conseil d'administration ont retenu deux actions, le dispositif Point conseil budget qui nécessite un financement complémentaire à la subvention de l'État et l'inclusion numérique dans sa transversalité, avec une entrée autour de la parentalité, qui pourra être abordée au travers de l'atelier numérique.

Je conclurai par ma satisfaction du travail accompli par chacun à sa place, l'ambition de concrétiser les échéances qui nous attendent. Un vrai challenge est devant nous pour entendre les besoins de familles afin de les faire reconnaître par les institutions, et ainsi améliorer leurs conditions de vie. Je sais pour cela compter sur vous tous, merci.

José ORSINI,
Président de l'Udaf des Hautes-Alpes.

I. L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ET LES CONSEILS D'ADMINISTRATION

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE S'EST DÉROULÉE LE 29 MAI À GAP EN PRÉSENTIEL, UNE IMPÉRIEUSE NÉCESSITÉ POUR PERMETTRE UNE PARTICIPATION ACTIVE DE SES MEMBRES.

La parole a été donnée aux salariés qui ont exprimé la complexité de leur travail en 2020 en raison de la crise sanitaire et des deux périodes de confinement. **Un éclairage a également été apporté sur le plan local de développement associatif.**

Cinq nouvelles administratrices et nouveaux administrateurs ont été élus : Daphné BICHET (Enfant en danger), Nelly BLANCHET (Association pour la défense des familles et des individus), Catherine DUROC (Apf France handicap), Mohammed NEDJAR (Unafam) et Thierry PINEL (Euroscope).



Lors de l'assemblée générale, **Mylène ARMANDO a été grandement remerciée** pour l'important travail qu'elle a accompli tout au long de ces 18 années, sachant qu'elle continue de s'impliquer au conseil d'administration.

Michèle BRIELLES a souhaité mettre fin au mandat d'administratrice qu'elle a occupé pendant 12 ans. Son engagement a été souligné, son action ayant particulièrement porté sur l'autonomie des jeunes autour du forum "Ciao gamin" et de l'association Avenir jeunes, en lien avec l'Education Nationale.

José ORSINI a été élu à la présidence de l'Udaf lors du conseil d'administration du 12 juin 2021, succédant ainsi à Mylène ARMANDO, en fonction depuis 2003. Le nouveau président connaît parfaitement bien l'Udaf pour siéger depuis de nombreuses années au conseil d'administration et avoir occupé les postes de trésorier et vice-président ainsi que la fonction d'administrateur référent avec les services.

Le conseil d'administration s'est réuni à six reprises en 2021. Le bureau est désormais composé de 7 membres : mesdames ARMANDO (Vice présidente), BACH (membre en charge de la communication et de la jeunesse), BLANCHET (trésorière adjointe) BRUNEL (secrétaire adjointe), RICHIER (trésorière), messieurs ORSINI (président), RODIER (secrétaire).

Les chantiers en 2021

Fortement enrichi par l'arrivée de ces nouveaux membres, le président a souhaité dès sa prise de mandat que le conseil d'administration engage son action sur plusieurs chantiers.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION S'EST RENFORCÉ DE FAÇON SIGNIFICATIVE. IL EST COMPOSÉ DE 20 MEMBRES DEPUIS L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 29 MAI 2021.

Assemblée générale

**CONSEILS
D'ADMINISTRATION** **20**
membres

BUREAU **7**
membres

LES COMMISSIONS :

- ▷ CONTRÔLE **4** membres
- ▷ SERVICES **3** membres
- ▷ FINANCIÈRE **3** membres
- ▷ REPRÉSENTATION **4** membres
- ▷ COMMUNICATION **5** membres

LES GROUPES DE TRAVAIL :

- ▷ DÉVELOPPEMENT ASSOCIATIF **5** membres
- ▷ IMPLICATION DES MEMBRES
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION **3** membres
- ▷ AUTONOMIE DES JEUNES **4** membres
- ▷ HABITAT INCLUSIF **6** membres
- ▷ CONVENTION D'OBJECTIFS **5** membres
- ▷ CONCILIATION VIE FAMILIALE
VIE PROFESSIONNELLE **3** membres

- ▷ **la dynamisation des commissions et groupes de travail** : il est demandé aux administrateurs de participer à au moins l'un d'entre eux.
- ▷ **la diffusion des interpellations** à l'attention des présidents de communautés de communes du département et de la communauté d'agglomération Gap Tallard Durance. Celles-ci portent sur la mobilité, l'accès des services au public, l'alimentation.

Dans le cadre du partenariat avec ses adhérents, le conseil d'administration a pu avoir une présentation du diagnostic sur les besoins des familles en situation de précarité sur le territoire du Guillestrois Queyras par le président et la référente famille de l'ACSSQ. C'était une première !

II - UNIS POUR LES FAMILLES

Le développement associatif

L'Udaf cherche continuellement à élargir son réseau et ses liens avec les associations. Représenter la diversité des familles, connaître les réalités de leur vie quotidienne, promouvoir la force d'un réseau sont parmi les objectifs phares de cette démarche initiée en 2015.

La dynamique engagée a connu un ralentissement en 2021, avec un nombre d'associations rencontrées, adhérentes ou non adhérentes, inférieur aux objectifs fixés. La crise sanitaire a eu un impact sur les difficultés pour se rencontrer, et d'autres actions ont aussi mobilisé fortement salariés et bénévoles au détriment des actions de prospection et d'animation du réseau.

➤ **Association adhérente visitée : l'Association culturelle, sociale et sportive du Queyras (ACCSQ)** en novembre 2021. Le président et le directeur ont rencontré des membres de l'association autour du diagnostic sur les besoins des familles en situation de précarité sur le territoire du Guillestrois Queyras, sur le fonctionnement et les activités de l'association.

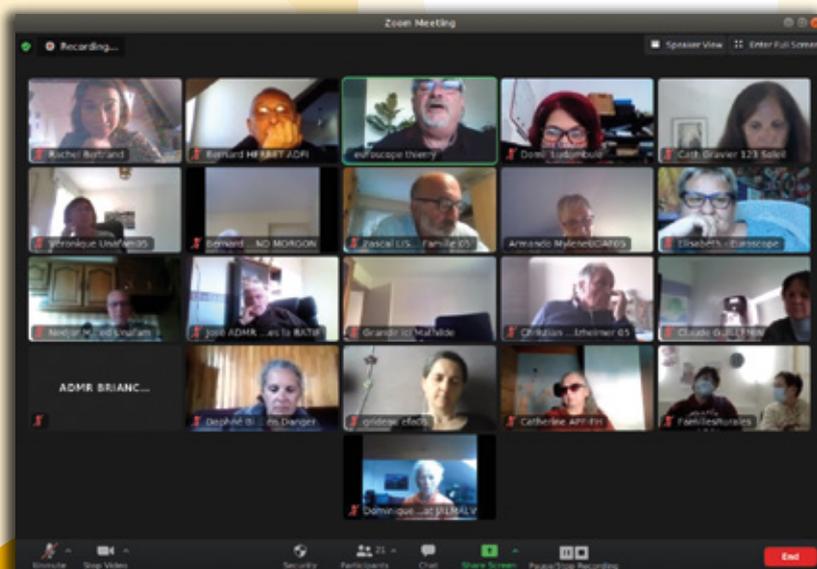
➤ **Associations non adhérentes rencontrées :**

- **Planète Champsaur** : le centre social souhaitait acter le principe d'adhésion à l'Udaf avec ses adhérents au cours de leur assemblée générale à laquelle le président de l'Udaf a participé en juillet. L'association concentre une participation très active des habitants et des familles sur le territoire Champsaur-Valgaudemar avec plusieurs espaces de partage pour toutes les tranches d'âge. La procédure d'adhésion devrait être finalisée en 2022.
- **Handiablé.e.s.** : une association de familles touchées par le polyhandicap d'un enfant proposant des activités de soutien, partage, échange, y compris de matériel. L'Udaf a proposé à cette association d'adhérer au réseau.

➤ **Réunion annuelle des présidents d'associations : 13 avril 2021**

Pour la première fois, cette rencontre s'est tenue intégralement en visioconférence avec jusqu'à 24 participants. Malgré le format peu habituel, les échanges ont porté sur l'impact de la crise sanitaire sur les activités, la vie associative, les familles et les personnes suivies par les associations familiales. Globalement, il est ressorti que beaucoup d'actions ou d'activités ont été annulées ou reportées durant cette année qualifiée de « difficile », « compliquée ». Néanmoins, **les associations ont dû et ont su adapter leurs activités, innover avec les rencontres en distanciel, renforcer les échanges téléphoniques pour maintenir le lien entre leurs adhérents et publics.**

« ENSEMBLE, DÉFENDONS L'INTÉRÊT DES FAMILLES. »
INSTITUTION ENGAGÉE AU SERVICE DES FAMILLES DEPUIS 1945, L'UDAF DES HAUTES-ALPES COMPTE 33 ASSOCIATIONS FAMILIALES ADHÉRENTES, 3 FÉDÉRATIONS ET 3 MEMBRES ASSOCIÉS RASSEMBLANT 2326 FAMILLES.



Les associations ont confirmé, par leurs observations et témoignages, que les personnes ou les familles les plus isolées, fragiles, en difficultés sociales, avec peu d'autonomie en général et notamment par rapport aux outils numériques, ont été encore affaiblies par la crise sanitaire et les périodes de confinement. Cela a aussi été particulièrement éprouvant pour les aidants familiaux qu'accompagnent plusieurs associations familiales.

La réunion a aussi été l'occasion pour l'Udaf de présenter les nouveaux services créés cette année, les actions dans le cadre de la parentalité, de la représentation familiale, et celles menées auprès des pouvoirs publics.

➤ **Réflexion autour de l'implication des administrateurs dans le cadre du plan local de développement associatif (PLDA).**

Les membres du bureau de l'Udaf sont très investis dans la mise en œuvre des actions de développement associatif, la plupart sont membres du groupe PLDA. L'ensemble des administrateurs est régulièrement invité à prendre une part active dans cette démarche, mais ils ne s'en saisissent que peu. Les raisons, que les membres du groupe de travail sont allés questionner fin 2020, portent sur deux aspects :

- un besoin de connaissances (à acquérir et/ou à mettre à jour)
- un besoin de préparation (personnelle ou en groupe).

Les moyens de mieux impliquer les administrateurs de l'Udaf sont donc à rechercher dans ce sens.



Aussi, dès l'installation du nouveau conseil d'administration en juin 2021, un premier temps de travail d'intégration autour d'un socle d'informations commun à tous, anciens et nouveaux membres, a été mené. Trois groupes de travail ont produit du partage d'informations sur l'Udaf autour de 3 sujets :

- Les valeurs, le rôle, les missions et fonctionnement de l'Udaf
- Les services, les actions de l'Udaf
- L'adhésion à l'Udaf.

Les administrateurs se sont également positionnés sur un certain nombre d'engagements individuels dans le cadre du développement associatif. Ce temps de travail a confirmé le besoin de renforcer l'acquisition de connaissances des administrateurs, et de trouver la ou les bonnes formules adaptées à leurs attentes afin de faciliter leurs interventions auprès des adhérents et leur participation active et éclairée aux décisions pendant leur mandat.

Lors du renouvellement des commissions et groupes de travail à l'automne, le groupe PLDA a intégré de nouveaux membres et une rencontre s'est tenue début décembre afin de procéder à une mise à niveau de tous de l'évaluation du PLDA 2016-2020 actée, de fixer un programme de rencontres associatives pour 2022. D'autres axes de travail seront étudiés en début d'année, notamment pour poursuivre la dynamique autour des moyens d'impliquer les administrateurs dans le développement associatif.

**ENRICHIR LE RÉSEAU,
CRÉER DE LA COHÉSION
ET DES LIENS AVEC
LES ADHÉRENTS SONT
DES ENJEUX ESSENTIELS.**

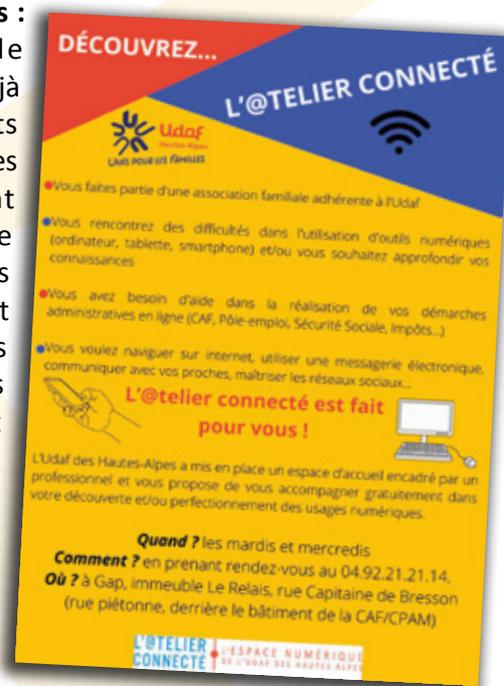
**CETTE DÉMARCHÉ
EST À PARTAGER
PAR UN PLUS
GRAND NOMBRE DE
MEMBRES DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION
AFIN DE PARVENIR
À RENCONTRER
RÉGULIÈREMENT
LES ASSOCIATIONS,
LEUR CONSACRER LE
TEMPS ET L'ATTENTION
NÉCESSAIRES.**

La communication

Depuis plusieurs années, l'Udaf renforce sa communication afin de mieux faire connaître ses actions, son rôle de défense des familles et son expertise, de donner envie d'adhérer au réseau et de mobiliser autour de sujets qui comptent dans le quotidien des familles. Un plan de communication formalisé est en cours d'élaboration fin 2021 par les membres de la commission. Plusieurs outils permettent de communiquer en direction des familles, des associations, des partenaires :



- un site internet mis à jour régulièrement, en particulier sur des informations concernant les associations familiales, qui compte autour de 1500 pages vues et entre 800 et 1000 visites par mois
- une Newsletter publiée au moins 3 fois par an à plus de 1700 contacts pour mettre en avant des actions conduites, passées ou à venir, par l'Udaf, les associations, le réseau national, régional ou local
- une page Facebook avec plus de 80 posts publiés en 2021
- des supports imprimables : plusieurs plaquettes de communication existent déjà et de nouveaux documents ont été édités en 2021 sur les nouveaux services, Point conseil budget et Espace numérique. Ces informations sont également envoyées par communiqués de presse aux médias, suivis d'articles de presse et d'interviews.



L'UDAF EST PRÉSENTE DANS 71 INSTANCES DÉPARTEMENTALES OU LOCALES AVEC 40 REPRÉSENTANTS FAMILIAUX CHARGÉS DE DÉFENDRE DES POSITIONS ET DES MESURES CONFORMES AUX INTÉRÊTS MATÉRIELS ET MORAUX DES FAMILLES.

La représentation

Plusieurs temps forts ont marqué le travail de représentation familiale cette année :

- La mobilisation autour du renouvellement du Plan départemental d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées (PDALHPD). L'Udaf a participé au bilan du précédent plan et à la construction du plan 2022-2027. Des temps de travail ont réuni les représentants familiaux dans le domaine du logement qui ont également participé aux groupes thématiques et aux ateliers territoriaux au 1er trimestre 2021. La contribution de l'Udaf a fait part d'un bilan mitigé du précédent plan et demande plus d'éléments concrets sur les priorités, la gouvernance, les financements, les étapes pour la réalisation des actions fixées dans le nouveau document. Une première réunion du Comité Responsable (COREP) du PDALHPD s'est tenue en décembre.

- La formation des représentants familiaux** : plusieurs représentations dans les CCAS et CIAS ont été renouvelées en 2020 suite aux élections municipales. Les représentants ont pu se retrouver dans le cadre d'une formation d'une journée animée par l'Unafor sur la mission de représentants dans les CCAS en janvier 2021. Certains représentants se sont également saisis d'une proposition de formation sur le thème "Savoir argumenter" en juin 2021, sur 2 journées, proposée par l'Unafor et organisée par l'Uraf PACA.



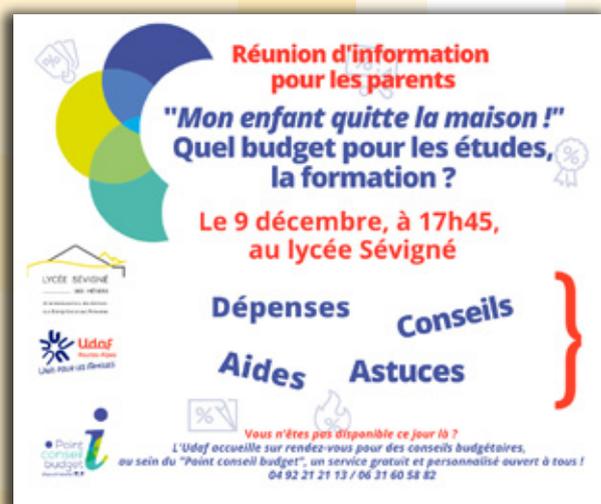
- La campagne de renouvellement CAF/CPAM et la mise en place d'une caisse commune de sécurité sociale (CCSS) dans les Hautes-Alpes.** Année de fin de mandat en 2021 pour les représentants familiaux à la CAF et à la CPAM qui ont fait part d'un bilan globalement positif, avec des améliorations dans le fonctionnement en cours de mandat. L'Unaf a lancé une campagne de renouvellement des représentants sur laquelle l'Udaf s'est appuyée au 1er semestre pour rechercher de nouveaux représentants. L'annonce de la fusion des deux caisses en une seule caisse commune pour le département a réorienté la réflexion autour de cette reconfiguration qui a un impact important car l'Udaf aura 4 sièges au total contre 8 pour la CAF et 2 pour la CPAM dans le mandat précédent. Les représentants toujours en poste, en particulier la cheffe de file, se sont beaucoup impliqués.
- Le décret n°2021-1644 du 14 décembre 2021 instaure le comité départemental des services aux familles (CDSP),** instance locale de gouvernance intégrée des services aux familles, chargée d'élaborer et d'évaluer le prochain schéma départemental des services aux familles (SDSF). Le président de l'Udaf ou son représentant comptera parmi ses membres, ainsi que deux parents désignés par la préfète sur proposition du président de l'Udaf. Le conseil d'administration de l'Udaf a adopté une motion le 11 décembre demandant à la préfète des Hautes-Alpes que la mise en place du CDSP se fasse en 2022 dans les délais prévus par le décret et que le prochain SDSF fasse l'objet d'une réelle concertation avec les acteurs de terrain dont l'Udaf en sa qualité de représentante officielle des familles du département.
- Plusieurs postes de représentants restent vacants** dans un certain nombre d'instances dans lesquelles des candidatures de l'Udaf avaient été sollicitées.

Avenir jeunes 05

L'association Avenir Jeunes 05 n'est plus porteuse de la même dynamique depuis le dernier forum sur l'orientation, l'autonomie des jeunes, la mobilité internationale, organisé en février 2020. **L'Udaf, vice-présidente de l'association, s'est engagée à rester en veille afin que l'association ne soit pas dissoute.** Une réunion en octobre n'a pas permis de relancer un projet collectif autour de l'organisation d'un forum. Les contraintes liées au financement, aux moyens humains et à la crise sanitaire ont eu raison d'une manifestation que les membres de l'association présents à la réunion et les partenaires associés au forum qualifient pourtant de très utile pour les jeunes et les parents.

Le lycée professionnel Sévigné à Gap prévoit de son côté l'organisation d'un forum au printemps 2022 pour les élèves de terminale. L'Udaf s'est associée à la réflexion sur le contenu du forum et a sollicité son réseau de partenaires autour de l'autonomie des jeunes. La majorité est partante pour participer.

Un groupe de travail de l'Udaf sur l'autonomie des jeunes a également été maintenu afin de continuer à réfléchir à la construction d'actions, notamment autour de l'éducation et la gestion budgétaire. L'Udaf souhaite poursuivre l'accompagnement des jeunes et parents dans ce domaine, et cela est désormais possible en lien avec le dispositif Point conseil budget. Ainsi, la professionnelle de l'Udaf a co-animé avec la Banque de France, au lycée Sévigné, une information collective sur le budget pour les jeunes en juin et une seconde, pour les parents et les jeunes, en décembre.



LA SOLIDARITÉ ENTRE
LES UDAF DE LA RÉGION
PROVENCE ALPES CÔTE
D'AZUR EXISTE BEL ET
BIEN !

L'intervention auprès de l'Udaf des Alpes de Haute-Provence

En raison de l'absence simultanée de la directrice et de la cheffe de service de la protection des majeurs, le président de l'Udaf des Alpes de Haute-Provence a fait appel en début d'année à l'Udaf des Hautes-Alpes pour qu'elle mette à sa disposition son directeur dans le cadre d'une mission d'assistance. Après accord de la présidente de l'Udaf et information à l'Unaf, Philippe HEBRARD est intervenu dès la mi-janvier avec Jean Didier GIRARD, chef de service de la protection des majeurs et des prestations familiales.

Leur priorité a tout d'abord consisté à rassurer l'ensemble des salariées, les accompagner, faire fonctionner les services de façon cohérente et sécuriser les démarches et procédures. Un travail important a ensuite été mené autour de la gestion des missions et tâches dans le service de la protection des majeurs et a conduit à redéfinir les subdélégations pour chaque type de poste. Les domaines d'intervention des chargées de mission de l'Institution familiale et leurs modalités de collaboration ont également été travaillés pour envisager une plus grande transversalité et une meilleure cohérence.

Un échange permanent entre le président, certains membres du bureau et le directeur par intérim s'est développé tout au long de la mission. Ce dernier a participé à des réunions du conseil d'administration ainsi qu'à l'assemblée générale qui s'est tenue à Volonne.

Cette mission de soutien à l'Udaf des Alpes de Haute-Provence s'est déroulée du 15 janvier au 28 septembre 2021.

La conciliation vie familiale / vie professionnelle

L'articulation des temps de vie, entre les exigences du monde du travail, les situations familiales et l'équilibre des rôles dans la famille, nécessitent une sensibilisation de chacun et chacune sur les enjeux, les leviers ou les freins existants. Un constat partagé avec la déléguée aux droits des femmes et à l'égalité entre les femmes et les hommes à la DDETSPP qui a proposé à l'UDAF de réfléchir à une action financée pour « mobiliser les acteurs en les sensibilisant sur les enjeux de l'articulation des temps de vie ».

Ainsi est née l'action « **Marmot(s), boulot, dodo : un casse-tête pour les parents ?** », une rencontre-discussion le samedi 27 novembre dans le cadre des Journées des familles organisées par le REAAP.

Un groupe de travail Udaf s'est constitué sur ce sujet et la préparation de cette manifestation. Une vidéo réalisée par un des membres du groupe est en ligne sur le site Internet de l'Udaf. L'accueil des enfants pour des temps de jeux était assuré par une association adhérente. La rencontre s'est organisée autour de la présentation de trois saynètes humoristiques pour illustrer des situations et lancer les échanges entre parents, employeurs et partenaires sociaux sur leur vécu, leurs positionnements et souhaits, les écarts éventuels et les réponses possibles :

- Du côté de la maison, de la vie familiale, comment ça s'organise ?
- Du côté du travail et de l'entreprise, quels freins et leviers pour aider les salariés à concilier vie familiale et professionnelle ?
- Du côté des familles monoparentales ou d'autres situations familiales complexes, quelles actions pour soutenir les parents ?

Parallèlement à cette action, nous avons sollicité des parents de jeunes enfants pour débattre entre eux sur la conciliation vie familiale - vie professionnelle lors d'un temps d'échanges en visio en avril 2021.

THÈME ABORDÉ
PAR L'UDAF EN 2009,
LA RÉFLEXION N'AVAIT
PAS ÉTÉ RELANÇÉE
DEPUIS ALORS QUE LES
FAMILLES CONTINUAIENT
À EXPRIMER LEURS
DIFFICULTÉS POUR
MAINTENIR UN ÉQUILIBRE
ENTRE CES DEUX ESPACES.

The poster is for an event titled "Marmot(s), boulot, dodo : un casse-tête pour les parents ?". It features a central graphic of a clock face where the numbers are replaced by colorful puzzle pieces. A hand is shown placing a piece into the clock. The text on the poster includes the date and time: "SAMEDI 27 NOVEMBRE DE 16H À 19H30 SALLE L'IMPRO À GAP". The main title is "Marmot(s), boulot, dodo UN CASSE TÊTE POUR LES PARENTS ?!". Below the title, it asks "Comment concilier les différents temps de vie professionnels, familiaux, personnels ?". It is organized by "l'Udaf des Hautes-Alpes avec la complicité de la troupe de théâtre 'Improvibrations'". At the bottom, it mentions "Un espace jeux sera animé par Ludambule pendant la rencontre et le Café des Familles sera ouvert pour les enfants accompagnés d'un parent." and provides contact information for the Union Départementale des Associations Familiales (UDAF) in Hautes-Alpes.

III. DONNER AVIS AUX POUVOIRS PUBLICS

Poursuite de la démarche “Avec les familles des Hautes-Alpes, construire ensemble des solutions pour vivre mieux ! ” et stratégie d’interpellation des pouvoirs publics

Démarrée en 2019 avec une enquête sur les préoccupations quotidiennes des familles, l’Udaf a élaboré **une démarche ciblée sur trois thématiques** : la mobilité, l’alimentation, l’accès des services au public **et déclinée en plusieurs étapes** où la parole des familles a pu s’exprimer, directement ou par la voix de représentants associatifs et autres corps intermédiaires :

- une réunion entre associations familiales et administrateurs, et une réunion entre groupes lors de l’assemblée générale
- une journée d’échanges en ateliers ouverte au public avec présentation des problématiques et des initiatives repérées
- un travail de synthèse par thèmes nommés “Interpellations”, avec des constats et des propositions « boîtes à outils »
- des groupes de travail entre octobre 2020 et février 2021 avec des partenaires associatifs spécialisés sur ces thèmes afin d’approfondir les constats et propositions initiales. Un document de travail faisant émerger des solutions existantes ou en projet sur les territoires, et formulant besoins et attentes vis à vis des pouvoirs publics a été édité.
- **une rencontre avec les pouvoirs publics le 19 mars 2021** pour aborder les éléments contenus dans les interpellations et présenter le travail collaboratif avec les partenaires.



Cette rencontre a permis de croiser les initiatives de chacun, de mesurer les points de convergence et de réfléchir aux conditions de réussite de projets qui feront demain la vie des familles des Hautes-Alpes. Le travail accompli et la qualité des préconisations ont été soulignés lors des échanges.

un verbatim de cette rencontre a été communiqué à toutes les personnes présentes et invitées début octobre.

Le président de l'Udaf a souhaité prolonger cette démarche en allant à la rencontre des présidents des communautés de communes du département ainsi que du président de la communauté d'agglomération Gap Tallard Durance. Deux rendez-vous ont pu se tenir en 2021 avec Dominique MOULIN, président de la communauté de communes du Guillestrois Queyras et Daniel SPAGNOU, président de la communauté de communes du Sisteronais Buëch. **Les échanges avec ces élus montrent leur attachement aux thématiques développées par l'Udaf** et l'un et l'autre ont fait part de leur intérêt pour poursuivre cette réflexion. De nouveaux rendez-vous seront sollicités en 2022.



Les rencontres institutionnelles dans le cadre de la prise de mandat du président

Dans le cadre de sa prise de mandat, José ORSINI a rencontré l'ensemble des représentants des pouvoirs publics et élus du département pour se présenter et en profiter pour faire un point d'actualité de l'Udaf.

Une première prise de contact avait eu lieu avant sa prise de fonction avec la nouvelle présidente du Tribunal judiciaire. Les sujets traités ont porté sur la collaboration des services de l'Udaf avec les différents juges de la juridiction (juge du contentieux de la protection, juge aux affaires familiales, juge des enfants, juge de l'application des peines). S'est ensuite déroulé en juillet, août et septembre une série de rendez-vous avec la Préfète, le président du Département, l'ensemble des parlementaires, la présidente et le directeur de la Caf, la directrice de la MSA Alpes Vaucluse, le directeur de la DDCSPP (à ce jour DDETSPP). L'ensemble de ces rencontres a permis de mesurer **la solide réputation de l'Udaf fondée sur le sérieux de son travail** dans la défense des intérêts des familles et leur représentation.

RESTER EN VEILLE,
POUR SUIVRE
CETTE DYNAMIQUE
ET RECHERCHER
« DES POSSIBLES »
ENVISAGEABLES
LOCALEMENT SUR LES
TERRITOIRES

L'UDAF, UN PARTENAIRE
DÉPARTEMENTAL
INCONTOURNABLE EN
MATIÈRE DE POLITIQUE
FAMILIALE.

IV. NOS INTERVENTIONS AUPRÈS DES FAMILLES ET DES PERSONNES



Du mouvement (aussi) dans les services

L'action de l'Udaf, tant institutionnelle qu'au niveau des services, a encore souffert en 2021 des contraintes liées à la période de crise sanitaire. La plupart des réunions institutionnelles se sont déroulées en distanciel ou en approche partagée entre distanciel et présentiel. C'est un autre mode d'organisation qu'il convient désormais d'intégrer dans nos pratiques, mais avec modération !

Pour la deuxième année consécutive, cette crise sanitaire a entraîné une forte désorganisation des services liée en partie à la période de confinement d'avril, mais également en raison du développement du télétravail qu'il faut savoir gérer. Ainsi, de janvier à avril, près de 60 % des salariés ont utilisé ce dispositif qui représente un réel intérêt pour les salariés mais complexifie le travail en équipe. Ces deux années ont entraîné un important retard compte-tenu des nombreux arrêts de travail enregistrés. Pour cette raison, nous avons dû rechercher plusieurs salariés en remplacement des titulaires.

En 2021, nous avons accueilli 3 salariés à titre permanent : Maryline DUPONT, conseillère en économie sociale et familiale en charge des points conseils budget, Floriane KEIGNAERT, déléguée à la protection des majeurs, Sébastien PEYRASSE, médiateur numérique.



40 SALARIÉS À L'UDAF,
DONT 90% DE FEMMES
ET 10% D'HOMMES,
REPRÉSENTANT ENVIRON
35 ETP, AVEC UN ÂGE
MOYEN DE 44 ANS.

Après que les services de l'Institution et de l'accompagnement des familles ont déménagé en juin 2020 au Relais, il s'est avéré nécessaire de réaménager les locaux du siège social afin de mieux les adapter au service de la protection des majeurs et des prestations familiales ainsi qu'au service de la comptabilité. Un groupe de travail de salariés piloté par le directeur a réfléchi pour rendre plus cohérente l'implantation des salariés dans les bureaux au regard de la nouvelle organisation des services. Ou comment optimiser au mieux nos locaux qui s'avèrent à peine suffisants ! Une nouvelle petite salle de réunion est créée au rez-de-chaussée avec un accès direct sur l'extérieur et pourra être mise à disposition des associations familiales en plus de celle de l'étage. Les travaux ont débuté en octobre 2021 et se sont terminés en février 2022.

La protection des majeurs : accompagner les personnes et soutenir leur autonomie

Le nombre de mesures totales pour l'ensemble du département est de 1835. L'Udaf en gère 667, soit 36% du total et environ 60% de celles gérées par les mandataires judiciaires. La baisse de 40 mesures subie par le service (-5,7%) est bien inférieure à la baisse constatée dans la juridiction.

➤ Une équipe éprouvée une deuxième année

2021 représente pour le service de la protection des majeurs **une deuxième année difficile en raison d'une désorganisation multifactorielle** : crise sanitaire, nombreux arrêts de travail et temps partiels thérapeutiques pas uniquement liés à la crise du covid, 1^{ère} année de fonctionnement de la nouvelle organisation du service.

Le personnel a pu exprimer en fin d'année une lassitude concernant ces conditions de travail instables. Il est en effet complexe de procéder à des remplacements provisoires notamment pour les déléguées à la protection des majeurs car il est difficile de trouver des candidatures adaptées. Ce sont donc les personnels présents qui doivent bien souvent compenser le remplacement de leurs collègues.

Trois départs de déléguées ont été enregistrés dans l'année : deux pour exercer à nouveau leur métier de conseillère en économie sociale et familiale dans une autre structure associative, la dernière a quitté le département. Une déléguée ainsi qu'une assistante administrative ont cependant intégré le service de protection des majeurs en contrat à durée indéterminée. Une assistante administrative de l'unité de Briançon s'est vue proposer un poste de déléguée sur place, ce qu'elle a accepté.

➤ La nouvelle organisation du service confortée par les personnes protégées et les salariés

Engagée en octobre 2020, cette organisation s'est construite sur la mise en place de petites unités permettant une meilleure connaissance des situations suivies et une réponse plus personnalisée aux demandes des personnes protégées. Même si personnes protégées et salariés s'accordent sur la plus grande proximité qu'elle permet, elle a nécessité une période d'adaptation qui demande des aménagements en cours de réalisation.

20% DE MESURES DE PROTECTION EN MOINS ENTRE LE 31 DÉCEMBRE 2020 ET LE 31 DÉCEMBRE 2021 CONSTATÉE PAR LE GREFFE DU TRIBUNAL JUDICIAIRE.



➤ Un projet interrégional de théâtre forum

Sur la proposition du directeur de l'Udaf de la Haute-Corse, un projet de théâtre forum a été proposé à une quarantaine de déléguées à la protection des majeurs des 7 Udaf des régions Paca et Corse. **La compagnie des autres de Carpentras avait prévu 4 saynètes sur la vie d'une mesure de protection** : la mise en place, le logement et les partenaires, l'accueil et l'argent, le secret. A partir d'un jeu scénique très travaillé, les comédiens ont proposé une vision caricaturale mais réaliste des situations. Des déléguées de l'Udaf des Hautes Alpes ont pu monter sur scène pour jouer leur propre version de la situation, puis en échanger avec leurs collègues. Ce travail ludique s'est avéré très constructif dans les échanges de pratique qu'il a pu permettre.

L'information et le soutien des tuteurs familiaux

Le service ISTF se donne pour objectif d'**apporter une information générale et un soutien technique personnalisé** aux personnes en charge de la mesure de protection d'un proche ou en amont de son prononcé. Déployé sur l'ensemble du territoire Haut-Alpin, le service propose des permanences et des rendez-vous individualisés.

L'information générale porte sur le cadre juridique, les conséquences de la protection pour la personne protégée ainsi que les obligations liées à l'exercice familial du mandat. L'information en amont d'une mesure de protection permet de rassurer les familles, et ensuite de les accompagner dans l'exercice de la mesure. Le soutien technique consiste en une information ou soutien personnalisé dans la formalisation des actes de saisine de l'autorité judiciaire et dans la mise en œuvre des diligences nécessaires à la protection des intérêts de la personne protégée.

L'ensemble des entretiens physiques, qui a représenté 37% des contacts, s'est déroulé au sein des locaux de l'Udaf, la crise sanitaire ayant entraîné la suspension des permanences qui ont lieu habituellement à la Maison de la Justice et du Droit à Briançon et au Point d'Accès au Droit à Gap. Les permanences téléphoniques qui représentent 56% des contacts débouchent très souvent sur la nécessité d'un entretien physique. Les demandes liées aux obligations légales demeurent une part importante des renseignements délivrés par le dispositif.

Le bilan de cette année indique que, malgré la crise sanitaire, nos actions ont toute leur place sur le territoire Haut-Alpin.

UNE MAJORITÉ DE FEMMES (75%) ET 96% DES CURATEURS ET TUTEURS FAMILIAUX QUI NOUS SOLLICITENT SONT ÂGÉS DE PLUS DE 40 ANS.

Deux nouveaux services pour compléter notre offre de service auprès des personnes



Baptisé « L'@telier connecté », l'espace numérique de l'Udaf a ouvert en janvier 2021 avec le recrutement d'un médiateur numérique à temps partiel.

Parmi les publics concernés par la « fracture numérique » se trouvent les personnes sous mesure de protection et sous mesure judiciaire d'accompagnement à la gestion du budget familial suivies par les services de l'Udaf. La majorité de ces personnes, sans lien direct avec un agent administratif, n'ont pas la faculté de faire une démarche en ligne et c'est initialement pour ce public que l'@telier connecté a été mis en place. Des interventions au domicile des personnes dans le cadre du dispositif « familles gouvernantes » se sont également tenues. **Au dernier trimestre 2021, le service s'est ouvert aux adhérents des associations familiales. Le service est gratuit pour le public.**

Différents outils ont été créés pour faire le lien entre usagers et professionnels. Les ateliers individuels durent une heure en moyenne. La position du médiateur numérique tend à « faire avec » la personne pour lui donner la possibilité d'acquérir un savoir-faire et de l'autonomie. Un atelier collectif sur la thématique « Comment gérer et se repérer dans sa boîte mail ? » a été proposé aux associations familiales.

89% des personnes accueillies sont principalement placées sous mesure de « curatelle renforcée » et 11% sous mesure AGBF. En moyenne, elles ont participé à 3 ateliers et 8 ont suivi plus de 5 sessions. La majorité du public reçu a peu ou n'a pas de connaissances en informatique, pourtant la plupart a accès à internet (principalement via leur smartphone) et à une messagerie électronique mais non utilisée. Les principales demandes portent sur la gestion de la téléphonie, la pratique de l'outil informatique, l'utilisation d'un smartphone (accès à internet), la création de boîte mail et/ou l'aide à l'utilisation fréquente. Deux thèmes récurrents ont été abordés : la communication, les loisirs et la culture d'une part, et l'emploi d'autre part.

Une relation de confiance s'est instaurée avec le public. **Il a été constaté une réelle progression dans les capacités et la prise en main des outils.** D'autres aspects positifs concernent l'émergence de nouvelles demandes notamment l'achat d'ordinateur ou de tablette et la « démystification » de l'informatique et du numérique. **Une amélioration de l'autonomie dans des démarches en ligne simples (CAF, pôle emploi) et de l'estime de soi sont sensibles.**

En fin d'année, l'Udaf a candidaté sur la plateforme « Conseiller Numérique France Services », dispositif mis en œuvre par la Banque des Territoires avec pour ambition de rendre plus accessible un usage quotidien du numérique et de favoriser notamment l'insertion professionnelle et le retour à l'emploi pour les publics fragilisés. L'Udaf souhaite s'inscrire dans cette dynamique, et déploiera son service en 2022 dans le cadre du dispositif afin de l'ouvrir à un public plus large et sur un temps de travail de conseiller numérique équivalent à 1 ETP.

L'UDAF SOUHAITAIT DEPUIS DE NOMBREUSES ANNÉES ENGAGER DE NOUVEAUX PROJETS EN DIRECTION DES PERSONNES PROTÉGÉES ET C'EST CHOSE FAITE EN 2021 ! UN ESPACE NUMÉRIQUE ET UNE EXPÉRIMENTATION DU DISPOSITIF "FAMILLES GOUVERNANTES" ONT ÉTÉ MIS EN PLACE.

EN 2021, 33 PERSONNES ONT UTILISÉ LE SERVICE POUR 116 RENDEZ-VOUS ORGANISÉS.

UN DISPOSITIF TRÈS SOUVENT ÉVOQUÉ DEPUIS DES ANNÉES VOIT ENFIN LE JOUR ! L'UDAF SOUHAITE DÉVELOPPER CE TYPE D'HABITAT, ET NE POURRA LE FAIRE QU'AVEC LE SOUTIEN DES POUVOIRS PUBLICS.

➤ Familles gouvernantes

Depuis de nombreuses années, l'Udaf avait dans ses projets la mise en place d'un appartement en sous-location pour des personnes protégées en manque d'autonomie vis-à-vis de leur habitation. Notre intégration à un dispositif dénommé "10 000 logements accompagnés", dont le porteur est l'Office public de l'Habitat, en a permis le financement, ce qui s'était avéré impossible depuis plus de 10 ans malgré son inscription dans les précédents plans départementaux d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées. L'Udaf a signé une convention avec

la caisse de garantie du logement locatif social (CGLLS), l'Etat, le Département, l'Agence régionale de santé qui en assurent le financement. Un deuxième volet de ce programme porte sur l'accompagnement dans un logement de personnes nécessitant un suivi, appelé "logement autonome accompagné", porté par la fondation Edith Seltzer.

Depuis le mois d'avril 2021, 4 hommes habitent ensemble un T5 dans la résidence de la Blache. Âgés de 40 à 65 ans, leur parcours résidentiel a été complexe et marqué de difficultés de tous ordres. Après quelques mois de vie partagés et accompagnés par le travail de qualité des techniciens et techniciennes d'insertion familiale issus de l'association Admr aide à la famille, **l'expérience est totalement concluante avec une cohabitation sereine pour les habitants**, même si elle peut s'avérer parfois compliquée dans la gestion de la vie quotidienne. **Il est**

possible d'affirmer qu'à travers cet appartement, ces personnes ont retrouvé leur dignité et des capacités d'agir qu'ils avaient mis de côté en raison de leurs difficultés. Une entraide s'est établie rapidement, une vie sociale se construit petit à petit.

L'accompagnement des familles

➤ Le réseau d'écoute d'appui et d'accompagnement des parents et les Journées des familles

L'Udaf poursuit sa mission d'animation départementale du réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents des Hautes-Alpes, en collaboration avec les 7 animateurs de territoire. **Un travail de précision de l'articulation des missions de coordination assurées par la Caf et des missions d'animation assurées par l'Udaf a été engagé entre les deux institutions.**

L'année 2021 a été l'occasion de **renforcer les liens et passerelles entre les 2 réseaux de parentalité des Alpes de Haute-Provence** et des Hautes-Alpes dont les missions d'animation sont confiées aux deux Udaf, dans une logique de mutualisation de certains projets et sur des problématiques communes aux territoires ruraux. La concrétisation de cette collaboration s'est faite notamment à travers l'organisation d'une tournée commune du spectacle gesticulé d'Isabelle Pénin dans le cadre des Journées des familles.

Le comité d'animation a principalement abordé l'appel à projet en proposant notamment un nouveau calendrier permettant de démarrer les actions plus tôt dans l'année en 2022 et la coordination de l'édition 2021 des Journées des familles.



En effet, comme tous les deux ans, l'activité principale du réseau a été la préparation et mise en place de cette manifestation départementale autour de la parentalité et pour les familles.

• Les journées des familles

Les objectifs des Journées des familles restent les mêmes : **mettre en lumière et valoriser les actions locales et départementales** proposées aux familles, renforcer la connaissance des acteurs locaux et départementaux intervenant dans le champ de l'enfance, l'adolescence, la famille et participant au Reaap, **valoriser et encourager les partenariats, favoriser des temps d'échanges entre acteurs de territoire** autour du rôle de parent en lien avec une (ou plusieurs) thématique(s) spécifique(s), **encourager la participation des parents et des familles** à la mise en œuvre du projet et des actions sélectionnées.

En 2021, les Journées des familles ont représenté **une centaine d'actions rassemblant près de 2300 participants au total et se sont déroulées dans 24 communes**. Des chiffres satisfaisants qui confortent le succès des éditions précédentes et la pertinence d'une action de communication départementale. Les partenariats tissés sur certains territoires permettent d'augmenter de manière conséquente les moyens pour atteindre les familles, par exemple avec les médiathèques et les crèches dans le Champsaur et le Buëch.

La mobilisation dans la plupart des bassins a été moindre que les autres années en raison de l'incertitude de la réalisation des actions liée à la crise sanitaire, mais ces chiffres restent satisfaisants étant donné ce contexte. Les protocoles associés (distanciation, passe sanitaire, masques) sont venus incontestablement perturber l'organisation d'actions collectives en intérieur. **Après deux ans de report et d'incertitude les actions ont reçu tout de même un bel écho**, et seules quelques unes ont dû être annulées du fait d'intervenants absents.

Trois actions ont pu bénéficier d'une traduction en langue des signes française avec l'aide d'interprètes. Une initiative à renouveler pour les parents porteurs de ce type de handicap !

Les éditions des Journées des familles semblent avoir renforcé l'image positive du Reaap auprès du public et des partenaires, et l'esprit « famille » qu'il véhicule se confirme. Le public revient, il est également plus présent pendant les actions sur l'année. Le réseau touche aussi de nouveaux publics de parents et de grands-parents.

Pendant ce mois de novembre, l'Udaf s'est impliquée plus particulièrement sur deux actions :

- « Marmot(s), boulot, dodo : un casse tête pour les parents ?! » : il s'agit d'une rencontre-discussion sur le sujet de la conciliation vie personnelle et vie professionnelle ;
- Tournée d'un spectacle gesticulé dans les Hautes-Alpes : 5 conférences gesticulées sur le thème de la famille ont été organisées dans le département dans le cadre de ces Journées.

APRÈS UN REPORT EN 2020, L'ANNÉE 2021 A ÉTÉ CELLE DE LA 7^{ÈME} ÉDITION DES JOURNÉES DES FAMILLES.



AVEC LE DÉPART DE
CATHERINE CLAUSIER
EN 2021 ET CELUI DE
MARIE DAUMARK
EN AVRIL 2022, LE
FONCTIONNEMENT DE
L'ACTIVITÉ DE MÉDIATION
FAMILIALE EST À
REVISITER EN 2022.

➤ La médiation familiale et les entretiens familiaux

L'année 2021 a encore été complexe pour les usagers de la médiation familiale et des entretiens familiaux ainsi que pour les médiatrices familiales à leur service. Catherine CLAUSIER, médiatrice familiale présente depuis la création du service et très active pour la promotion de la médiation familiale dans les Hautes-Alpes, a fait valoir son départ à la retraite à la fin du mois de juin. Elle a été remplacée par Raphaëlle DAUDÉ, médiatrice familiale récemment formée déjà présente à l'Udaf pour l'animation du Reaap.

Le nombre de cycles de médiation familiale engagé est de 75 en 2021. Le nombre de médiations volontaires se situe à 48 (64%) et celui des médiations ordonnées à 27 (36%). Ce dernier chiffre est en constante évolution en raison de l'adhésion des actuelles juges aux affaires familiales à ce dispositif. **Les médiatrices familiales ont assuré plus de 500 heures d'entretien en 2021.** 62 couples ont été reçus, en progression de près de 40 % entre 2020 et 2021. Avec 202 personnes reçues, 2021 représente l'année de plus forte fréquentation des 4 dernières années.

Quant aux entretiens familiaux, le service a dû arrêter son exercice à la fin de l'année. Ce dispositif avait pourtant prouvé qu'il répondait à une demande de tout type de familles rencontrant des difficultés familiales. L'expérimentation est inscrite depuis 2017 dans le cadre de la convention d'objectifs signée avec l'Unaf. Le temps affecté est de 0,2 ETP réparti entre les deux médiatrices familiales, également thérapeutes familiales. 74,3% des familles ont contacté volontairement l'Udaf. Les autres ont été orientées par la Maison des adolescents (21,9%) ou la plateforme des aidants (3,8%).

L'arrêt de ce dispositif est lié au départ des deux professionnelles qui l'animent ainsi qu'en raison de l'impossibilité de l'intégrer dans la nouvelle convention d'objectifs avec l'Unaf. **Cela constitue un véritable regret pour l'Udaf car il correspond à un besoin dans les Hautes-Alpes.** L'Udaf s'est engagée à réfléchir sur la mise en place d'un réseau départemental de systémie avec le Centre hospitalier Buëch Durance, le Comité départemental d'éducation à la santé, l'Adsea pour reprendre sous une autre forme ces entretiens familiaux.

➤ Les mesures d'aide à la gestion du budget familial

Le service gère environ 40 mesures judiciaires d'aide à la gestion du budget familial. L'activité des déléguées affectées à la gestion de ces mesures a été soutenue en 2021. En effet, une dizaine de mesures sont ouvertes chaque année et **un effort important et soutenu pour engager et conforter la relation avec les parents est nécessaire.** Le travail conjoint des deux déléguées aux prestations familiales depuis plus d'une année leur a permis une harmonisation des pratiques, une réflexion conjointe sur la gestion des mesures, une relecture des rapports, dans une excellente collaboration avec le juge des enfants. Le chef de service et les déléguées aux prestations familiales ont cherché à poursuivre **un ancrage de la coopération avec les différents partenaires éducatifs,** particulièrement le service enfance et famille du Département, mais également avec les bailleurs sociaux (OPH et ERILIA).

Avec les nouvelles activités qui se sont créées en 2021 et celles qui existaient déjà, le service des prestations familiales cherche à créer des passerelles : médiation familiale, protection des majeurs dans le cadre d'une double mesure, espace numérique, Reaap et point conseil budget.

UN TRAVAIL
TRÈS ADAPTÉ ET
PERSONNALISÉ
EN FONCTION DES
SITUATIONS FAMILIALES

En effet, **l'ensemble de ces dispositifs concourt à accompagner les familles en difficultés** suivies par le service.

Un colloque régional s'est tenu à Aix-en-Provence pour promouvoir la mesure d'aide à la gestion du budget familial. Le chef de service et les professionnelles de l'Udaf ont beaucoup travaillé à son élaboration et son animation. Le juge des enfants du Tribunal Judiciaire de Gap ainsi qu'un référent enfance famille du Département y ont participé. Ce colloque s'inscrivait dans une action du schéma régional de la protection des majeurs, et a été préparé avec le collectif DPF de la région Provence Alpes Côte d'Azur.

➤ **Le fonds de solidarité du logement**

L'Udaf gère depuis plus de vingt ans pour le compte du Département la gestion technique et financière du fonds de solidarité qui consiste à payer les aides accordées par le comité directeur dans lequel siège madame FIGARELLA, une de nos représentantes familiales.

Ce fonds intervient auprès des personnes en difficultés soit pour accéder à un logement, soit pour prendre en charge des coûts liés au maintien dans le logement. Il est financé par le Département (68%), les fournisseurs d'énergie (15%), les communes volontaires (8%), les organismes sociaux (6%), les bailleurs sociaux (3%).

Les prêts sont accordés en quasi totalité pour financer l'accès au logement (dépôt de garantie), les secours pour le maintien dans le logement (loyer, électricité-gaz-bois) et également pour l'accès dans le logement (1er loyer, mobilier, assurances) mais de façon moindre. Les prêts représentent 8 aides octroyées sur 10 pour un montant moyen de 400 € et les secours 2 sur 10 pour un montant moyen de 320 €.

➤ **Un nouveau service au plus près des difficultés des familles : "Le Point conseil budget"**

1200 PRÊTS ET SECOURS
ONT ÉTÉ PAYÉS EN 2021
POUR UN MONTANT
TOTAL DE PRÈS DE
400 000 €

VEYNES

Un point conseil budget de l'UDAF organisé à France services Veynes

France services Veynes reçoit plus de 15 partenaires pour des permanences d'accueil public régulières dont le Point conseil budget de l'Udaf, ce lundi 25 octobre dans la matinée.

Marilyne Dupont est conseillère en économie sociale et familiale et elle travaille à l'Union départementale des associations familiales (Udaf). Elle vient le quatrième lundi de chaque mois à France services Veynes pour conseiller sur toutes les questions de budget. Cette permanence Point conseil budget est ouverte à tous publics, sans condition de ressource et gratuite car labellisée par l'État. Chaque rendez-vous dure en moyenne une heure. Un accompagnement plus long peut être mis en place selon les demandes : questions d'argent, de banque, de budget, de situation financière difficile (dettes, impayés) ou de nouveau projet... Par ailleurs l'Udaf propose d'autres services dont la médiation familiale, le soutien aux curateurs et tuteurs familiaux.

Des conseils personnalisés et confidentiels
Les conseils prodigués sont personnalisés et l'entretien reste confidentiel. Selon les cas, la conseillère pourra aiguiller vers d'autres partenaires pour une ouverture de droits ou une aide exceptionnelle. Un accompagnement spécifique pour les jeunes et leurs parents pour faciliter l'envolée du cocon familial est en projet.

Permanence point conseil budget à France services Veynes : quatrième lundi de chaque mois, le matin, sur rendez-vous.
Demande de renseignements ou prise de rendez-vous : Marilyne Dupont : 04 92 21 21 13 / 06 31 60 58 82 / pcb05@udaf05.unaf.fr

Marilyne Dupont est conseillère en économie sociale et familiale et travaille à l'UDAF. Elle vous reçoit le quatrième lundi de chaque mois, le matin, sur rendez-vous à France Services Veynes. Photo Le DU/Marie LEMAIRE

L'Udaf a obtenu deux labels "Point conseil budget" attribués par l'Etat en 2020. Le service, assuré depuis mars 2021 par une conseillère en économie sociale et familiale à temps partiel est, conformément au cahier des charges PCB, gratuit, personnalisé et confidentiel.

AFIN D'ASSURER UN SERVICE DE PROXIMITÉ, SEPT LIEUX D'ACCUEIL DU PUBLIC SONT PROPOSÉS SUR RENDEZ-VOUS.

A GAP DANS LES LOCAUX DE L'UDAF AU RELAIS, ET À LARAGNE, VEYNES, SAINT BONNET EN CHAMPSAUR, EMBRUN, GUILLESTRE, BRIANÇON, EN PARTENARIAT AVEC LES ESPACES FRANCE SERVICES, AVEC DES PERMANENCES D'UNE OU DEUX DEMI-JOURNÉES PAR MOIS.

Les personnes et familles sont accompagnées dans leurs difficultés budgétaires quel que soit leur lieu de résidence dans le département, leur âge, situation professionnelle ou niveau de ressources. Avec une approche neutre et globale du budget et des dettes éventuelles, une prise en charge de tous les publics, y compris hors minimas sociaux, le service se veut complémentaire aux services existants gérés par d'autres acteurs et partenaires (la Banque de France, CCAS, CAF, MSA, CPAM, CARSAT, Action logement, Conseil départemental, ADIL, associations caritatives et d'insertion, Maison de l'habitat,...).

Le Point conseil budget reçoit des personnes fragilisées suite à un accident de la vie (une perte d'emploi, une séparation, un problème de santé...) qui impacte la vie familiale, sociale et professionnelle. Celles-ci sont informées sur leurs droits, bénéficient de conseils personnalisés, d'un diagnostic budgétaire et d'un plan d'action suivi d'un accompagnement afin de rééquilibrer leur budget et leur redonner du pouvoir d'achat.

Un troisième label Point conseil budget a été attribué à l'Udaf en 2021 permettant de doubler le nombre de lieux d'accueil du public avec le recrutement d'une seconde professionnelle conseillère budgétaire qui prendra ses fonctions au 1^{er} janvier 2022.

Sur l'année 2021, avec deux labels PCB, le service a accueilli, informé et conseillé 52 personnes (61% de femmes) en 9 mois d'activité, 38 personnes ont bénéficié d'un accompagnement dans la durée avec 3 ou 4 entretiens en moyenne, pour un total de 148 entretiens d'une heure environ.

L'intervention est essentiellement menée dans un cadre individuel. L'Udaf propose aussi des actions collectives, qui se situent alors davantage dans une démarche de prévention.

Fin 2021, une rencontre régionale des Udaf portant un ou plusieurs PCB dans leur département a été organisée par l'Udaf. Ce réseau, ainsi que l'appui de l'Unaf dans toutes les phases de la mise en place et du fonctionnement du dispositif sont de réels soutiens et atouts. **Un comité départemental des Points conseil budget s'est déroulé en décembre à l'initiative de la DDETSPP où l'Udaf a pu présenter le fonctionnement du service à plusieurs partenaires.**

La mise en place de partenariats est un des leviers pour l'accueil et l'accompagnement. Environ 80% des personnes reçues ont été orientées par un partenaire, 20% des premiers rendez-vous ont eu l'information par les médias et nos outils de communication. En 2022, l'Udaf souhaite conventionner avec plus de partenaires, d'une part pour l'orientation réciproque vers nos services, et aussi dans le cadre de prestations pour l'accompagnement de publics, comme c'est déjà le cas avec Action Logement Services.

Un partenariat avec Action Logement Services (ALS)

Depuis 2017, Action Logement Services est l'organisme appartenant au secteur de l'économie sociale et solidaire (ESS), poursuivant un objectif d'intérêt général en s'interdisant tout but lucratif qui collecte la participation des employeurs à l'effort de construction. Il finance la construction du logement social et intermédiaire, participe au financement des politiques publiques en faveur du logement (renouvellement urbain, attractivité des territoires) et délivre les aides et services aux particuliers.



ACSQ - ASSOCIATION CULTURELLE SOCIALE ET SPORTIVE DU QUEYRAS

Bât. Le Grand Lais - Quartier la Chalp
05470 AIGUILLES
04.92.46.82.55 - acsq.queyras@queyras.org



ADM L'ARGENTIERE LA BESSEE ET DU QUEYRAS

5 Av. Charles de Gaulle
05120 ARGENTIERE-LA-BESSEE
04.92.23.08.88 - asso.argentiere@admr05.org

BRIANÇON
Résidence Central Parc 1
05100 BRIANÇON
04.92.46.79.11 - asso.briancon@admr05.org

CHAMPSAUR ET VALGAUDEMAR
8 Avenue de la Libération
05500 SAINT-BONNET
04.92.50.56.72 - asso.champsaur@admr05.org

CHORGES
Rue des Ecoles - 05230 CHORGES
04.92.50.23.33 - asso.chorges@admr05.org

EMBRUN
Résidence de Lapeyrouse
05200 EMBRUN
04.92.43.83.17 - asso.embrun@admr05.org

GAP
6 Rue du 11 Novembre - 05000 GAP
04.92.53.56.08 - asso.gap@admr05.org

GRAND MORGON - SAVINES
Place de l'Eglise - 05160 SAVINES le LAC
06.86.31.23.30
asso.grandmorgon@admr05.org

LARAGNE RIBIERS
1 Place des Aires - 05300 LARAGNE
04.92.48.57.43 - asso.laragne@admr05.org

SERRE-PONCON - ESPINASSES
Impasse du Rocher - 05190 ESPINASSES
04.92.54.40.08 - asso.serreponcon@admr05.org

VEYNES
3 rue Berthelot - 05400 VEYNES
04.92.23.48.91 - asso.veynes@admr05.org

**AIDE A LA FAMILLE
DES HAUTES ALPES - ADMR**
5 Impasse de Bonne - 05000 GAP
04.92.52.61.50 - accueil@admr.org

**FDADM 05 - FÉDÉRATION
DÉPARTEMENTALE DES ADMR**
5 impasse de Bonne - 05000 GAP
04.92.52.37.82 - accueil@admr.org

FAMILLES D'ACCUEIL 05
Chez Annick FOLL
2 Rue Guynemer - 05000 GAP
04.92.43.31.01 - nnickfoll@wanadoo.fr



PASSE MURAILLE
54 avenue Jean Jaurès - 05000 GAP
04 92 46 90 36
legempassemuraille@yahoo.fr



FAMILLES RURALES

FAMILLES RURALES - VEYNES
26 rue Jean Jaurès - 05400 VEYNES
04.92.58.06.15 - familieruraleveynes@free.fr

FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE
26 rue Jean Jaurès - 05400 VEYNES
04.92.58.06.15
familieruraleveynes@free.fr



FRANCE ALZHEIMER 05
5 Impasse de Bonne - 05000 GAP
04.92.51.02.74 - francealzheimer05@sfr.fr



GRANDIR ICI
4 Rue Roger Sabatier - 05000 GAP
07.63.42.47.92 - aupetitcaf@gmail.com



L'ÎLE AUX ENFANTS
Boulevard de la Digue - 05700 SERRES
04.92.67.00.52
creche.ileauxenfants@orange.fr



JALMALV
Chez UDAF
116 Bd G. Pompidou - 05010 GAP cedex
04.88.03.61.20 - jalmalv05@laposte.net



LOU MENAS
Place de Waldems
05500 ST-BONNET-EN-CHAMPSAUR
04.92.50.51.57 - lou.menas@wanadoo.fr



**ALPAJE (ACEPP)
ASSOCIATION DE LIAISON POUR
L'AVENIR DU JEUNE ENFANT**
1 A cours Victor Hugo - 05000 GAP
04.92.53.76.97
association.alpaje@free.fr



**APF 05 - ASSOCIATION DES PARALYSÉS
DE FRANCE (Délégation des Hautes-Alpes)**
7A Bld Général de Gaulle - 05000 GAP
04.92.51.68.71 - dd.05@apf.asso.fr



LES BULLES D'ENFANTS
Maison Inter-Génération
13 rue des Cheminots - 05000 GAP
04.92.56.24.11 - bullesdenfants@sfr.fr



**CENTRE SOCIAL RURAL
« EMILE MEURIER »**
Place Cdt Mauduit
Avenue Picasso - 05400 VEYNES
04.92.58.16.58 - csveynes@free.fr



COQUINS D'ABORD (LES)
Cité Edouard Lambert - 05130 TALLARD
04.92.49.01.28
creche@lescoquinsdabord.fr



**EFA 05 - ENFANCE ET FAMILLES
D'ADoption**
Chez UDAF 05
116 Bld G. Pompidou - 05010 GAP Cedex
04.92.57.92.32 - efa.05@laposte.net



ENFANT EN DANGER
12 rue Pasteur - 05000 GAP
04.92.51.55.00 - enfant.endanger@free.fr



EUROSCOPE
Lotissement les Roses
La Clapière - 05200 EMBRUN
04.92.20.69.75 - euroscopeasso@orange.fr



LES LOUSTICS
1 Rue de la Soie - 05100 BRIANÇON
09.50.83.73.12 - loustics05100@gmail.com



LUDAMBULE
69 Rue Carnot - 05000 GAP
09.06.18.01.88 - contact@ludambule.fr



**MFR DE VENTAVON
MAISON FAMILIALE RURALE**
Montagne 05 - RD 1085
05300 VENTAVON
04.92.66.41.15 - mfrventavon@mfr.asso.fr



LES P'TITS BOUTS
Rue du Stade - 05160 SAVINES-LE-LAC
04.92.44.20.19 - crechelesptitsbouts@orange.fr



LES P'TITES CANAILLES
72 Route des eyssagnière - 05000 GAP
04.92.53.35.46
crechelespetitescanailles@orange.fr



LES P'TITES PAPOUILLES
150 Rue des Ecoles - 05230 La BATIE NEUVE
04.92.21.43.77
lespetitespapouilles@orange.fr



1 2 3 SOLEIL PARRAINAGE 05
Chez UDAF 05
116 Boulevard G. Pompidou
05010 GAP Cedex
06.10.86.32.80
parrainage.123soleil@yahoo.fr



**UNAFAM 05 - UNION NATIONALE
DES AMIS ET FAMILLES DE MALADES
PSYCHIQUES**
Chez UDAF 05
116 Boulevard G. Pompidou
05010 GAP Cedex
04.92.49.07.52
05@unafam.org



**ADFI 05 ASSOCIATION DE DEFENSE
DES FAMILLES VICTIMES DE DERIVE
SECTAIRE**
Chez Udaf 05 - 116, Bd Georges Pompidou
05010 GAP CEDEX
adf05@gmail.com



**Union Départementale
des Associations Familiales
des Hautes-Alpes**

116, Boulevard Georges Pompidou

05 010 Gap Cedex

Tél. : 04.92.51.30.21

E-mail : accueil@udaf05.unaf.fr

Site Internet : www.udaf05.fr